

Saisine Plan de déplacements urbains

14 décembre 2009

Contribution de Thierry DIQUELOU Président du Conseil Communal Consultatif d'Indre (3CI)

Passer le bac autrement à Indre

La traversée de la Loire dans l'agglomération est un sujet récurrent. La question d'un nouveau franchissement en amont de Nantes n'étant apparemment pas à l'ordre d'un jour prochain, l'augmentation des capacités de traversées actuelles reste la seule option envisageable à court terme.

Les "passages" bacs de Loire se trouvent donc être des priorités car les solutions retenues sont considérées comme plus souples et plus rapides à mettre en œuvre. Cette compétence départementale a ainsi amené le Conseil Général à décider, au moment où le renouvellement des navires est posé, d'augmenter de manière substantielle la capacité de ces bacs.

Au premier abord, l'initiative semble pertinente pour répondre aux besoins. Mais à y regarder de plus près, il apparaît qu'une réflexion plus approfondie sur la problématique posée aurait amené nos élus à penser et surtout à décider différemment.

Au moment où Nantes Métropole débat en profondeur du PDU sur notre agglomération, il paraît anachronique que ces deux entités ne se parlent pas, n'échangent pas.

Pourtant, par le biais de ce cumul des mandats, nombre d'élus siégeant dans les deux instances auraient pu alerter et surtout proposer de mettre en commun les travaux de réflexions avant d'engager le moindre argent public.

Cette situation m'amène à exprimer dans le débat, une réflexion en "genèse" du conseil consultatif indrais (3CI) sur ce bac d'Indre, que nombre de métropolitains utilisent au quotidien.

Est-il concevable que demain, 30 à 40 véhicules puissent se déverser dans le cœur de la commune à chaque bordée ?

Comment ne pas réfléchir aux conséquences pour les habitants en terme de :

- pollution accrue
- flux de véhicules dans des rues non prévues pour ce trafic
- vitesse qui pèse déjà et qui pèsera encore plus demain sur la vie des Indrais
- débouchés à partir du CD107 vers l'est, l'ouest, le nord
- ... la liste des problèmes mise en avant par la population est longue.

Une proposition se construit donc naturellement autour du déplacement de la cale de Basse-Indre, sur l'ex site de SOFERTI, dont le devenir va se débattre début 2010, avec le 3CI :

- utilisation d'un navire aéroglisseur, plus doux, capable de naviguer sans effort contre le courant contraire des marées
- utilisation de la voirie ferrée existante remaniée, allant du futur bac vers la gare Basse-Indre/St Herblain
- création d'une navette bus rapide vers le terminal François Mitterrand à St Herblain

Dans cet esprit :

- des coopérations Nord/Sud sont à inventer
- des déclinaisons au sud comme au nord pour développer les transports en commun et limiter les passages des voitures
- participer au développement économique nécessaire de la partie sud ouest de la métropole
- inventer un PASS élargi parking/bac/bus/tram/train (à l'image de ce qui se fait déjà)

Demain, habiter au sud et pouvoir se transporter à St Nazaire, à Nantes, à Notre Dame des Landes, autrement qu'avec une voiture sera sans conteste une avancée certaine pour les gens.

Le Conseil Consultatif d'Indre, qui travaille déjà avec les instances participatives de St Herblain et Couëron, entend bien élargir la recherche et les propositions de solutions avec les communes du sud de la Loire pour inventer de "passer le bac" autrement.